

Voici les actions mises en place depuis 2020 sur la commune de Guillestre par l'équipe actuelle :

- Signature d'une convention tripartite (Département/SAFER/Commune) en 2021 pour créer une réserve foncière agricole.
- Recensement et incorporation des biens sans maîtres sur la commune en cours avec la SAFER et une commission d'habitants connaissant bien le territoire et les propriétaires des terrains.
- Réaménagement des cabanes pastorales pour les adapter aux nouvelles règles de garde des troupeaux.
- Réaménagement régulier des chemins ruraux pour faciliter le travail des agriculteurs.
- Réfection totale du chemin d'Eygliers endommagé par les inondations, chemin qui dessert 2 exploitations agricoles.
- Rencontres régulières avec les groupements pastoraux et facilitation du dialogue avec les habitants (Bramousse) et les autres acteurs (OT de Risoul/groupement pastoral de Risoul/muscher, ...)
- Travail avec l'ONF pour des coupes d'affouage proposées aux habitants.
- Travail avec l'ONF pour des ouvertures de milieu sur des pâturages communaux.
- Travail avec l'ONF pour la mise en défens de certaines parcelles.
- Travail avec l'ONF pour réfléchir à une exploitation du bois à Bramousse par câble.
- Refonte de la convention de pâturage avec les 2 groupements pastoraux.
- Aides apportées au groupement pastoral ovin pour améliorer leur saison estivale sur des alpages communaux.
- Création sur la foire de la Saint-Luc d'une partie Hautes-Alpes Naturellement pour encourager ce label local.
- Travail avec Terres en Guil pour l'acquisition à l'amiable d'un terrain au champ Chevallier en cours d'enfrichement afin de l'exploiter.
- Préservation des terres agricoles par l'application du PLU malgré une pression foncière très forte.
- Repas bio et locaux cuisinés sur le territoire guillestrin en lien avec l'abattoir et les producteurs locaux à la crèche dans les écoles et le centre de loisirs.
- Engagement du maire contre les pesticides lors de l'évènement de « T'es rien sans la terre » de 2021 à Embrun.

- Travail autour de la biodiversité dans les massifs fleuris de la commune (sans pesticide), obtention de la 3<sup>ème</sup> fleur des villes et villages fleuris pour récompenser l'engagement communal dans des actions concrètes et du quotidien pour la préservation et l'amélioration de notre environnement.
- Mise en place du jardin de la biodiversité qui vient compléter le jardin des tulipes avec la Maison de la Nature.
- Collaboration avec l'association des jardins familiaux et aide à leurs projets : élagage, ressource en eau, ...

#### A venir :

- Prise de parts sociales dans la megisserie pour soutenir le projet et ainsi diversifier les activités et les revenus des éleveurs.
- Poursuite de l'aménagement des cabanes.
- Poursuite de la réserve foncière qui est travail sur le temps long.
- Création d'une halle de marché couverte pour améliorer la visibilité du marché et son installation.
- Convention d'objectifs avec la Maison de la Nature pour travailler ensemble à une meilleure visibilité, à une meilleure préservation de la tulipe de Guillestre, véritable patrimoine de notre territoire.

#### Difficultés rencontrées :

- Le fermage sur certaines parcelles proposées à la vente ne permet pas un achat serein car le fermage prévaut toujours ce qui en fait une contrainte pour l'acquéreur et une difficulté supplémentaire pour installer un nouvel exploitant.
- Des permis de construire d'éleveurs ne répondant pas aux exigences du PLU (voisinage, hauteur, respect du zonage, respect du secteur ABF, ....). qui ne permettent pas un dialogue serein entre la municipalité et les agriculteurs.
- Cohabitation du public et des troupeaux souvent complexes.